

**4<sup>ème</sup> année**  
Examen : 1<sup>ère</sup> session  
MAI 2013

DROIT ET ADMINISTRATION PUBLIQUE (sans conférences de méthode)

Matériel autorisé : dictionnaire linguistique pour les étudiants étrangers

Durée de l'épreuve : 3 heures

Nombre de pages du sujet : 1 page

Les étudiants traiteront, au choix, l'un des deux sujets suivants :

**Sujet n° 1 :**

« *Responsabilité administrative et socialisation du risque* »

**Sujet n° 2 :**

« *Les activités économiques sur le domaine public* »